



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Avenue Terrasson de Fougères - Abidjan Plateau - Adresse: BP V 98 Côte d'Ivoire
Tél.: (225) 20 25 38 00 / Fax.: (225) 20 21 35 87 - www.tresor.gouv.ci - Email: info@tresor.gouv.ci

Newsletter – Juillet 2022



Le Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Adama Coulibaly, à la 9^{ème} conférence du Forum de Paris sur la gestion transparente de la dette

A la une d'aujourd'hui...

1. **Le ministre de l'Economie et des Finances, M. Adama Coulibaly, a pris part à la 9^e conférence du Forum de Paris**, sur le thème de la promotion des pratiques financières durables pour remédier aux vulnérabilités de la dette.
2. **La Côte d'Ivoire réalise sa deuxième opération de financement ESG, sous forme d'un prêt social d'un montant de 337 M€, qui servira à financer un ensemble de projets ESG, en alignement avec le Document-Cadre ESG publié par le pays en juin 2021.**
3. **La Côte d'Ivoire obtient un financement de 330 M€ de la part de l'Agence Française de Développement pour deux projets d'infrastructure**, dont un projet pour l'amélioration de la connectivité dans le Nord du pays et un autre pour l'assainissement à Abidjan.
4. **Stratégie ESG : la Côte d'Ivoire a signé une convention de coopération avec deux entreprises internationales, Scania et TotalEnergies, pour la production de biocarburants à partir de sous-produits agricoles**

5. La première édition du Forum Banques et Petites et moyennes entreprises s’est tenue en Côte d’Ivoire. Cette cérémonie a été présidée par le Ministre de l’Economie et des Finances, M. Adama Coulibaly.

1. Le Ministre de l’Economie et des Finances, M. Adama Coulibaly, a pris part à la 9^e conférence du Forum de Paris, organisée sur le thème de la promotion de pratiques financières durables pour remédier aux vulnérabilités de la dette

A l’occasion de cette conférence, qui s’est déroulée les 7 et 9 juillet derniers, le Ministre de l’Economie et des Finances, M. Adama Coulibaly, a présenté les efforts du gouvernement ivoirien en matière de transparence de gestion de la dette. En effet, à la faveur de l’Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE), la Côte d’Ivoire, s’est inscrite dans une démarche prudente et transparente de l’endettement public par l’élaboration et la diffusion régulière de la Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et de l’Analyse de la viabilité de la dette (AVD). Ces efforts se sont accentués dans le cadre de l’Initiative de Suspension du Service de la Dette mise en place durant la pandémie de Covid-19 et ont permis à la Côte d’Ivoire d’accroître sa capacité de mobilisation de ressources et de diversifier significativement ses partenaires financiers institutionnels et privés.

Ainsi, le Ministre a rappelé les trois axes principaux de la stratégie de gestion transparente de la dette de la Côte d’Ivoire : (i) une information continue des partenaires et investisseurs sur les récents développements en matière économique et financière, (ii) un accès élargi et facilité des partenaires et investisseurs à des informations fiables et complètes à travers la publication de bulletins mensuels, et (iii) la mise en place d’un desk spécifique permettant de répondre de façon très réactive aux sollicitations et requêtes des partenaires selon leurs besoins. Ces progrès ont été salués par l’ensemble des parties prenantes au Forum.

2. La Côte d’Ivoire réalise sa deuxième opération de financement ESG, sous forme d’un prêt social d’un montant de 337 M€

La Côte d’Ivoire réalise un prêt social, d’un montant de 337 M€ et d’une maturité de 7 ans auprès d’une institution financière internationale. Ce financement bénéficie d’une police d’assurance de la part de l’African Trade Insurance Agency (ATI). Syndiqué auprès d’investisseurs institutionnels européens et asiatiques de haute qualité, ce prêt contribue à l’accroissement de la diversification des investisseurs de la Côte d’Ivoire.

Les fonds levés serviront à financer un ensemble de projets ESG contenus dans le Plan National de Développement 2021-2025. Ces projets portent en particulier sur l’amélioration de l’accès à l’eau et à l’électricité, les infrastructures de transport, l’éducation et les services de santé.

Cette opération se base sur le Document-Cadre des projets ESG publié par le pays en juin 2021. Ce document a été certifié par une revue externe indépendante réalisée par Sustainalytics, agence de notation des risques ESG. L’Agence a jugé satisfaisantes la crédibilité, l’utilité et la conformité avec les principes des Green, Social et Sustainable Bonds / Loans, des projets à financer.

Cette nouvelle opération s'inscrit également dans la Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen-Terme de la Côte d'Ivoire. Cette stratégie poursuit des objectifs d'innovation et de diversification des instruments et des investisseurs. Elle souligne l'ancrage du pays sur les marchés de la finance ESG. En effet, le recours aux instruments ESG (obligations et prêts) est une source privilégiée de financement pour les projets à fort impact social et environnemental inscrits au PND 2021-2025.

3. La Côte d'Ivoire obtient un financement de 330 M€ de la part de l'Agence Française de Développement pour deux projets d'infrastructure

L'Agence Française de Développement a signé, le 5 juillet dernier, deux accords de prêts avec les autorités ivoiriennes, pour un montant de 330 M€, pour le financement de deux projets d'infrastructure : le projet d'assainissement de la commune de Yopougon, à Abidjan, afin d'améliorer la collecte et l'évacuation des eaux usées de la commune, pour un montant de 130 M€, et le projet d'amélioration de la connectivité de la région Nord de la Côte d'Ivoire financé à hauteur de 200 M€. Ce projet a pour objectif de faciliter les déplacements de plus de 1,4 M d'habitants et de désenclaver les localités du Nord par la construction de nouvelles infrastructures et la réhabilitation de pistes.

4. Stratégie ESG : la Côte d'Ivoire a signé une convention de coopération avec deux entreprises internationales, Scania et TotalEnergies, pour la production de biocarburants à partir de sous-produits agricoles

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a signé, le 5 juillet dernier, un accord tripartite avec le constructeur suédois de poids lourds et d'autocars Scania et TotalEnergies. Cette signature a eu lieu en présence du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Monsieur Kobenan Kouassi Adjoumani et du Ministre des Transports, Monsieur Amadou Koné. Le but de cet accord est de concrétiser le projet de valorisation des sous-produits agricoles dans la production de biocarburant porté par le Gouvernement.

Le projet pilote a été officiellement lancé pour une durée de 12 mois, sur le site de Soukoukro, au Nord-Ouest d'Abidjan, avec pour objectif de collecter 20 à 100 tonnes de graines d'hévéa pour produire 3 000 litres de biocarburant.

Avec ce partenariat, le Gouvernement ivoirien réaffirme son engagement au respect des résolutions de la COP21 en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, conforme à sa stratégie ESG. De plus, il permet la création de nouvelles activités génératrices de revenus pour les agriculteurs.

5. La première édition du Forum Banques et Petites et moyennes entreprises s'est tenue en Côte d'Ivoire

Le 6 juillet 2022 s'est ouverte la première édition du Forum Banques et Petites et moyennes entreprises (PME), à la Crrae-Uemoa, présidée par le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Adama Coulibaly. L'objectif de l'évènement était de rappeler l'importance des PME dans le tissu économique ivoirien et d'encourager les acteurs financiers à davantage accompagner leur développement.

En effet, les PME jouent un rôle moteur dans la croissance économique du pays. Elles contribuent à hauteur de 20% du PIB à l'économie du pays et employant près de 25% de la population active.

La promotion des PME est au cœur de l'agenda de réformes du gouvernement ivoirien, avec des efforts notables sur l'adaptation du cadre juridique et institutionnel national, l'amélioration de l'environnement des affaires, et la mise en place de mesures fiscales favorables. Ces dernières se sont concentrées sur la simplification et digitalisation des procédures ainsi que sur la mise en place d'exonérations spécifiques aux PME, notamment l'exonération de la contribution des patentes pour les PME pendant les cinq années suivant leur date de création.

En outre, le Programme d'accélération de croissance des PME (PAC-PME), programme pilote démarré au mois de février, prévoit de contribuer au financement et au développement de 200 PME.

Programme d'émissions de titres publics sur le marché UMOA

En juillet 2022, la Côte d'Ivoire a levé 102 Mds FCFA (soit c. 155 M€), en Bons et Obligations assimilables du Trésor, sur le marché régional. Au total, de janvier à juillet 2022, le pays a mobilisé 1 094 Mds FCFA sur le marché UMOA (soit 1.6 Mds€), via des BAT/OAT de maturités allant de 3 mois à 10 ans.

Liste des émissions réalisées sur le marché UMOA – Juillet 2022

Instrument	Date	Amount raised (M FCFA)	Subscription rate (%) ¹	Maturity	Coupon (%) ²	Rate (%) ³
OAT	12/07/2022	25 000	100%	36 M	5,20	5,23%
OAT		11 001	100%	60 M	5,40	5,52%
BAT	19/07/2022	19 949	116%	3 M	n.a.	2,74%
OAT		37 000	108%	36 M	5,20	5,38%
OAT		9051	100%	60 M	5,40	5,63%
TOTAL BAT 2022		610 890	127%	6 M		2,34%
TOTAL OAT 2022		483 314	162%	48 M		3,76%
TOTAL 2022		1 094 204	172%			

1. Taux de souscription = montant soumis / montant visé 2. Les BAT sont émis par adjudication à taux multiples et présentent des intérêts précomptés, contrairement aux OAT qui sont post-comptés 3. Rendement moyen pondéré
Source : UMOA – Titres

Pour en savoir plus...

N'hésitez pas à vous rendre sur le [site du Trésor Public](#) afin de consulter les Bulletins Statistiques trimestriels de la Dette Publique.

Pour toute question ou commentaire, nous vous invitons à utiliser l'adresse mail IR@tresor.gouv.ci. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

